



Comprendre les difficultés rencontrées par les adultes porteurs de troubles « dys »* pour mieux adapter les activités d'apprentissage

*dyslexie, dysphasie, dysorthographe, dyscalculie, dyspraxies

Jeudi 17 avril 2025, à Clermont-Ferrand
de 09h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

Les troubles neurodéveloppementaux (troubles dys-, troubles du spectre autistique...) touchent environ 10% de la population et ont des formes très variées.

Un adulte avec une forte dyslexie, par exemple, pourra présenter des difficultés d'apprentissage, mais aura aussi des difficultés dans sa vie de tous les jours. En entreprise, il pourra être en difficulté pour lire des consignes de sécurité ou suivre un protocole écrit.

Comment prendre en compte ces difficultés dans les dispositifs de formation et permettre une meilleure intégration, notamment dans le monde du travail ?

Quelles techniques et quelles adaptations peut-on mettre en place pour aider les personnes concernées dans leurs apprentissages ?

Objectif

- Découvrir les troubles « dys » (dyslexie, dysphasie, dysorthographe, dyscalculie, dyspraxies), les Troubles Déficitaires de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH) et les troubles du spectre autistique (TSA), ainsi que leurs répercussions dans la vie sociale et professionnelle.
- Comprendre les difficultés rencontrées par les personnes ayant des troubles « dys », un TDAH ou un TSA.
- Réfléchir aux adaptations pédagogiques à mettre en place dans les activités d'apprentissage, notamment de la langue.
- Découvrir des outils et des adaptations possibles.

Pédagogie

Échanges entre les participants. Apport de données et d'informations. Mises en situation. Études de cas pratiques, concrets

Déroulement :

- Présentation des troubles « dys- » du TDAH et des TSA
- Les adaptations
- La compensation du handicap

Public concerné

Bénévoles accompagnant des jeunes ou adultes en difficulté
Formateurs de centre de formation
Référénts handicap

Intervenante

Annick VIDAL de DIFFESSENS, experte en problématiques des troubles du langage et des apprentissages.

Inscription : obligatoire sur le formulaire en ligne en [cliquant ici](#)

Participation gratuite, nécessitant d'être adhérent au CRI (10€ par an – voir formulaire d'inscription)

CRI Auvergne
6 rue du Clos notre Dame
63000 Clermont-Fd
04.73.90.48.16
contact@cri-auvergne.org



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes